

signaler que les cultivateurs de blé mériteraient de toucher des prix plus élevés que ceux qu'ils obtiennent actuellement, compte tenu des prix de revient accrus. J'espère que certaines dispositions du contrat stipuleront une majoration des prix; autrement cet accord ne sera pas aussi avantageux qu'il devrait l'être pour les cultivateurs de blé.

Le deuxième point est la question du transport de ce blé. Dans le dernier contrat conclu avec l'URSS, aucune clause ne stipulait que le blé serait acheminé par la baie d'Hudson. C'est la route qui devrait être utilisée parce qu'elle permettrait au cultivateur de l'Ouest d'empocher plusieurs cents par boisseau de blé.

Il y a donc deux points sur lesquels nous demandons des renseignements. Premièrement, quel sera le prix qui sera payé, et tiendra-t-on compte de la hausse du prix de revient qui touche nos cultivateurs? Deuxièmement, prendra-t-on des dispositions pour utiliser dans toute la mesure du possible la route de la baie d'Hudson permettant ainsi un gain maximum au producteur?

La vente en question est importante et de nature à se recommander à tous. Il ne m'appartient pas d'en dire plus en ce moment. Quant à la Commission du blé, je toucherai un mot, lors d'une prochaine occasion de ce que le ministre de l'Agriculture a dit dans l'Ouest, à savoir qu'à son avis le moment était venu de transférer la Commission du blé au ministère de l'Agriculture. Mais il s'agit d'un sujet à part.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, au nom de notre parti, j'accueille avec joie l'heureuse nouvelle, comme tous les députés ici présents, et je veux faire davantage et féliciter tous ceux qui ont pris part aux négociations de cet accord au nom du Canada.

En outre, je voudrais ajouter quelques mots. Premièrement, il nous semble que des tentatives énergiques visant à établir des relations commerciales avec l'Union soviétique devraient être entreprises auprès de tous les pays de l'Est de l'Europe et auprès de ce bloc, de façon générale. Deuxièmement, je ne connais pas de meilleur moyen d'améliorer les perspectives de paix dans l'univers que d'accroître les échanges commerciaux avec d'autres pays occidentaux et surtout avec les pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe dont les systèmes diffèrent des nôtres. Notre parti a toujours été d'avis que la voie de la paix mondiale réside beaucoup plus dans la collaboration économique que dans la menace militaire. Je suis donc très heureux d'accueillir la nouvelle de cet accord commercial non seulement à l'égard des agriculteurs, mais aussi pour le bonheur futur de l'humanité.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, nous sommes également heureux de constater que le Canada a réussi une telle vente de blé. Seulement, il y a un reproche que je veux faire à l'honorable ministre des Finances (M. Sharp); c'est que nous avons reçu la copie de sa déclaration en anglais seulement, alors que tous les autres ministres ont l'habitude de nous faire parvenir une copie française de leur texte, en même temps qu'ils le prononcent en anglais. Je crois donc qu'à l'avenir, l'honorable ministre des Finances serait le bienvenu s'il nous faisait parvenir une copie de sa déclaration en français, comme il le fait en anglais.

Un autre point, monsieur l'Orateur. En même temps que l'honorable ministre des Finances nous annonce qu'il vend pour des centaines de millions de dollars de blé à la Russie, on constate que la balance des paiements du Canada est de plus en plus défavorable. Autrefois, alors qu'on n'avait pas ces ventes de blé, la balance des paiements était défavorable mais, aujourd'hui, elle augmente encore, malgré ces grosses ventes aux pays étrangers. Je suis donc d'avis que tout en se félicitant de faire entrer au Canada des sommes aussi importantes que 1 milliard de dollars, ou plus exactement 814 millions, l'honorable ministre devrait s'assurer qu'il n'en sorte pas autant, en paiements de dividendes, d'intérêt ou de profits, à l'autre bout, de sorte que notre balance des paiements internationaux soit favorable au lieu d'être défavorable. Avec de telles exportations, nous comprenons difficilement que notre balance des paiements soit défavorable. Il me semble que le ministre des Finances, dont le rôle est d'améliorer l'économie du Canada, et qui nous dit que ce contrat conclu avec la Russie sera favorable à l'économie du Canada, devrait voir, en même temps, à ce que notre balance des paiements remonte la côte et soit favorable à l'avenir.

Nous sommes donc heureux de constater cette grande transaction commerciale avec la Russie, et nous espérons que cela se fera avec les autres pays. Nous avons des produits en grande quantité au Canada; nous possédons probablement plus de richesses naturelles qu'aucun autre pays du monde et, par contre, nombre de pays ont besoin de nos richesses naturelles. Nous espérons donc que de tels contrats se poursuivront et augmenteront, tant en quantité qu'en qualité.

[Traduction]

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Pour plusieurs raisons, monsieur l'Orateur, nous accueillons avec joie l'annonce du protocole, selon lequel l'entente commerciale demeure